



Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

C'est peu de dire que la *loi du 5 septembre* a bouleversé le champ de la formation professionnelle comme celui de l'orientation ; et comme on pouvait s'y attendre, le *big Bang* consiste moins à créer une nouvelle organisation qu'à ouvrir le champ des possibles au marché. En matière d'orientation c'est l'impression de chaos qui domine aujourd'hui ; car si la loi a tranché sur certains points (mise en œuvre du CEP, transfert des DRONISEP), sur bien d'autres et pas des moindres, l'incertitude demeure encore largement.

La FSU continue de contester le démantèlement de l'ONISEP qui sera désormais cantonné à de la gestion de données - dont on ne sait d'ailleurs pas bien comment elle seront désormais constituées - et qui laissera le champ libre aux éditeurs privés. La FSU refuse également les fermetures de CIO et la remise en question de la pleine appartenance des psychologues et des directeurs des CIO à l'Éducation nationale.

Dans ce contexte chaotique, la Région a la volonté d'anticiper une organisation à l'échelle de la Bretagne alors que ni le futur *Cadre de référence national* précisant les rôles respectifs de l'État et des régions, ni les décrets d'application ne sont encore connus.

Pour la FSU il n'est pas indifférent de savoir ce que vise cette nouvelle organisation et surtout quelle conception de l'orientation elle porte. Or on peut s'interroger sur ce que la Région entend exactement quand elle évoque « *l'amélioration de l'efficacité* » qu'elle souhaite apporter au processus d'orientation des élèves (p2 du document)? Selon quels effets attendus la Région entend-elle évaluer cette efficacité ?

Il est dit également que les élèves jugeraient aujourd'hui la découverte concrète des métiers « *insuffisante* » et la considéreraient comme « *une priorité* ». Les travaux recensés pour la conférence du CNESCO (enquête *BIOP 2010* et *INJEP 2013*) montrent pourtant que ce dont ont besoin prioritairement les élèves c'est d'un accompagnement personnalisé car ils se sentent noyés d'informations surtout les élèves des milieux les plus modestes.

On s'interroge aussi sur la volonté de la Région d'engager les directeurs des CIO dans « *l'ingénierie pédagogique de l'information sur les métiers* ». De quoi s'agit-il au juste ?

Le métier des DCIO n'est pas de faire « *de l'information sur les métiers* », encore moins de faire la promotion des métiers en tension, de l'apprentissage, etc. Les directrices et directeurs des CIO animent l'équipe des psychologues des CIO, ils analysent la politique d'orientation et participent à l'animation de bassin, ils suivent les situations complexes des élèves et travaillent avec toutes les structures qui prennent en charge les adolescents et les jeunes adultes, en particulier les chefs d'établissements.

Avec le pilotage des PSAD, les DCIO exercent une responsabilité majeure en matière de prévention et de suivi du décrochage scolaire - une politique qui est une priorité pour la Région.

Qu'il s'agisse des CIO ou des psychologues de l'Éducation nationale, aucun ne considère que son métier consiste à faire primer le « *réalisme de l'emploi* » dans un bassin sur les aspirations des jeunes.

Les difficultés nouvelles pour les élèves comme pour les professeurs principaux générées par « *Parcoursup* » et la réforme du lycée nous montrent aujourd'hui s'il en était besoin que le travail d'accompagnement des scolaires ne saurait se limiter à la dimension « *information* ». Cela devrait du moins inciter l'ensemble de parties concernées à ne pas renforcer davantage une approche utilitariste et de court terme.